



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (S.I. C.P.R.H.)

Département de la Seine-et-Marne

Nombre de membres :

En exercice : **68**

Qui ont pris part à la délibération : 34

Dont pouvoirs : 7

Date de la convocation : 18 mars 2021

Date d'affichage : 1^{er} avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 26 mars, à 19h30, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison Communale de Collégien conformément au statut en vigueur, après convocation légale, sous la présidence de **M. CHEVALIER Luc**.

Étaient présents : 27

Mme BEERNAERT Aude, M. VOISIN Claude, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme TABAI Samia, Mme RIBAILLE Catherine, Mme RIOJA Virginia, Mme MERIGARD Sylvie, Mme MAAH Monique, M. LAFLEUR Alain suppléant de Mme TOMAS Elodie, Mme DESCROIX Patricia, M. CABARRUS Cécile suppléant de Mme NAIT-MERZEG Elodie, M. FLEURY Sébastien, M. GAUDEFROY Gérard, M. LECLERE Nicolas, Mme LEHMANN Corinne, M. TEMPLIER Yvon, Mme ZAHLAOUI Chantal, Mme COURET Ghyslaine, Mme ROTOMBE Claudine, Mme COURTINE Elisabeth, Mme GUILLOSSOU Carine, M. CHEVALIER Luc, M. ROBIN-LEROY Francis suppléant de M. BODIER Mickaël, Mme BOCH Béatrice, M. DESFOUX Didier.

Étaient absents excusés : 18

Mme MOKRI Pnina, Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme BOISSOT Colette, Mme LECOLLE Sandrine, Mme TARTARE Martine, M. MACHADO Anthony, Mme BELBOUAD Linda, M. CURUTCHET François, Mme SARR Mariétou, M. BEGUE Gérard, Mme JULIAN Patricia, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme JODIN Isabelle, Mme DE SA Elda, Mme RICHARDSON Esther, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON Fabien, Mme BRUNET Stéphanie.

Étaient absents non excusés : 23

Mme RODRIGUES Fatima, Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme BORIES Régine, Mme NGUYEN Khanh, Mme HAM Lavie, M. RABASTE Brice, M. MAURY Philippe, Mme SAUNIER Nicole, M. LASSAU Cédric, Mme HERBIN Hélène, Mme DAGUERRE Martine, M. LASMIER Robert, M. DELAPORTE Norbert, M. CHOFFARDET Pierre, M. VERAX Jérôme, M. FATIS Stéphane, Mme MOKEDDEM Hanifa, M. ROBERT Claude, Mme BORYS Halina, M. PILGRAIN Hervé, Mme LAMRI Khadidja, M. COCHEZ Jean-Luc, M. TOUNSI Tony.

Procurations : 7

Mme BOURGOGNE Sandrine en faveur de Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme DESCOUX Marie-Agnès en faveur de Mme MERIGARD Sylvie, Mme TARTARE Martine en faveur de Monsieur VOISIN Claude, M. BEGUE Gérard en faveur de Mme ROTOMBE Claudine, Mme JULIAN Patricia en faveur de Mme ROTOMBE Claudine, Mme DE SA Elda en faveur de Mme RIBAILLE Catherine, M. VILLALBA-MOLERO Florent en faveur de M. ROBIN-LEROY Francis.

Secrétaire de séance : Mme MERIGARD Sylvie

SI-DEL-2021-06 Modification de la composition du Comité syndical par l'installation d'un(e) nouveau délégué (e) titulaire de la commune de Gouvernes.

Monsieur le Président informe l'Assemblée délibérante qu'en date du 11 février 2021, suite à la démission de Madame NAIT-MERZEG, déléguée titulaire, la commune de Gouvernes a procédé à la nouvelle désignation des membres du Conseil Municipal pouvant siéger au Comité Syndical du SI CPRH en tant que **membres titulaire et suppléant.**

VU l'article L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) rendant applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les dispositions du même Code relatives au fonctionnement du conseil municipal,

VU l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif aux modalités de vote applicables notamment en cas de nomination d'un nouveau délégué au sein du Comité syndical du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés,

VU l'article 4 des statuts du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (SI CPRH) qui détermine le nombre de représentants par commune,

VU la délibération n°06-2021 du Conseil Municipal du 11 février 2021 de la commune de Gouvernes, délibération rendue exécutoire en date du 16 février 2021 et transmise au SI CPRH le 1^{er} mars 2021,

ENTENDU l'exposé du Président invitant les membres du Comité Syndical à procéder à l'installation de nouveaux délégués titulaire et suppléant,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

PROCEDE à l'installation comme **représentant titulaire** de la commune de Gouvernes au sein du Syndicat Intercommunal CPRH :

- Monsieur Cécile CABARRUS

PROCEDE à l'installation comme **représentant suppléant** de la Commune de Gouvernes au sein du Syndicat Intercommunal CPRH :

- Madame Nathalie TORTRAT

APPROUVE à l'unanimité la nouvelle composition du Comité syndical du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Torcy,

Ampliation adressée :

- Au représentant de chaque collectivité membre.

VOTANTS : 34

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré en séance du 26 mars 2021


Le Président
Luc CHEVALIER

Commune de GOUVERNES

Département de Seine-et-Marne
 Arrondissement de Torcy
 Canton de Lagny-sur-Marne

Accusé de réception en préfecture
 077-257702417-20210526-SI-DEI-2021-06-DE
 Date de télétransmission : 01/04/2021
 Date de réception préfecture : 01/04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°06/ 2021

Nombre de conseillers		Date de la délibération : 11 février 2021 Objet : Désignation de délégué auprès du S.I.C.P.R.H
En exercice	15	
Présents	12	
Votants	15	
Pour	15	
Contre	0	
Abstention	0	

L'an deux mille vingt et un, le 11 février,
 Après convocation légale en date du 5 février 2021,
 le Conseil municipal de la commune de GOUVERNES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
 Sous la présidence de Mme Nathalie TORTRAT, Maire,

Présents :

Mme TORTRAT, Maire
M. MAINGON, M. PANIER, Mme DUBAND, Adjoint
M. CABARRUS, M. PUCCINELLI, M. GUIHARD, Mme ROBILLARD-DIABATE, M. COUSIN,
M. ILLY, Mme ANDRE, Conseillers Municipaux délégués
Mme EBERT, Conseillère Municipale

Pouvoirs :

Mme CHANLON à M. PUCCINELLI, Mme HILAIRE à M. MAINGON, M. TONI à Mme EBERT

Secrétaire de séance : M. CABARRUS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-33, L5211-7 et L5212-7

VU les statuts du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (S.I.C.P.R.H), il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au sein de ce syndicat,

Considérant la démission de Mme Nait-Merzeg, il est nécessaire de la remplacer,

Il est procédé à l'élection des délégués à main levée après l'accord de l'assemblée,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, **NOMME** à l'unanimité,

- M. Cécile CABARRUS, Délégué Titulaire
- Mme Nathalie TORTRAT, Déléguée Suppléante

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- M. le Sous-préfet de Torcy,
- Mme la Trésorière Principale.
- M. le Président du S.I.C.P.R.H

Fait et délibéré en Mairie,
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme,
 En Mairie, le 15 février 2021
 Le Maire,
 Nathalie TORTRAT

Acte certifié exécutoire après son dépôt en Sous-préfecture le
 et son affichage le
 Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux
 devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois.
 Le Maire,
 Nathalie TORTRAT

